

CSASCR LUNDI 13 FEVRIER 2023 – Déclaration liminaire

Madame la Présidente

À l'ordre du jour de ce CSA figure l'évolution des emplois des services relevant du périmètre du CSASCR. L'évolution quantitative de près de 150 emplois dans les services centraux ne fait pas oublier à la CFTC la suppression de 684 emplois sur l'ensemble du collectif de la DGFIP en 2023.

Si au sein des services centraux la CFTC reconnaît et salue la création d'emplois, elle ne peut ignorer le contexte général de suppression sur l'ensemble de la DGFIP même s'il est moins douloureux que les années précédentes.

Ces créations sont donc possibles par la suppression d'emplois dans les services du réseau de la DGFIP.

Pour la CFTC, si les services centraux de la DGFIP ont besoin de plus de force de travail cela ne doit pas se faire au détriment du réseau.

Sans force de travail suffisante, les services du réseau de la DGFIP déjà exsangues ne pourront assurer un service public humain, de proximité et de qualité. Or, si la DGFIP est une administration à la pointe en matière numérique, elle ne pourra jamais être une administration 100 % numérique.

En effet, pour la CFTC, la présence physique des services de l'État sur l'ensemble du territoire avec des agents est une nécessité car elle assure cohérence et appartenance nationale avec des valeurs que nous connaissons tous.

La gestion purement comptable de la DGFIP en matière d'emplois pratiquée depuis trop d'années conduit à un désengagement de la DGFIP du territoire au même titre que d'autres services publics.

Il est temps que nos dirigeants en prennent conscience.

Je vous remercie pour votre écoute.

Soumis à avis l'ensemble des représentants du personnel ont voté contre.



Le prochain Comité Social d'Administration (CSA) des services centraux et directions rattachées se tiendra le

lundi 17 avril 2023

Vos représentants CFTC sont là pour faire remonter vos demandes.

N'hésitez pas à les contacter : cftc.servicescentraux@dgfip.finances.gouv.fr